

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

⑫

N° 79 18615

⑤④ Dispositif de coupe pour la machine à récolter les tomates.

⑤① Classification internationale (Int. Cl. ³). A 01 D 45/00.

②② Date de dépôt..... 18 juillet 1979.

③③ ③② ③① Priorité revendiquée :

④① Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 6 du 6-2-1981.

⑦① Déposant : Société dite : FORTSCHRITT-SMAFA SA, résidant en France.

⑦② Invention de :

⑦③ Titulaire : *Idem* ⑦①

⑦④ Mandataire : Cabinet Bert, de Keravenant et Herrburber,
115, bd Haussmann, 75008 Paris.

La présente invention concerne un dispositif de coupe applicable à une machine à récolter les tomates, ce dispositif comportant des disques rotatifs en sens inverse ainsi qu'un dispositif de guidage prévu au dessus de ces disques de râclage.

On connaît déjà des dispositifs de coupe pour les machines à récolter les tomates, ces dispositifs se composant de couteaux en forme de lame de scie, effectuant un mouvement alternatif, et occupant toute la largeur du dispositif de transfert qui est prévu en aval.

On connaît en outre, des dispositifs de coupe qui comportent suivant le cas, des éléments en forme de lame, de socle, d'auge ou de pointe, en étant le cas échéant distincts ou divisés, regroupés, etc... en avant du dispositif de séparation et de transfert; ces éléments sont fixés au châssis de la machine à récolter les tomates.

L'inconvénient de ces dispositifs de coupe est que les outils de coupe en forme de lame de scie endommagent fortement les tomates accrochées aux tiges. L'utilisation d'éléments à lame, à socle, à auge ou à pointe, fixes, se traduit par une accumulation des tiges et des feuilles, entraînant des incidents de fonctionnement, ainsi que nécessairement des pertes de produits récoltés. En outre, une partie des tomates récoltées retombent sur le champ dans la zone de jonction entre l'élément de coupe et le dispositif de séparation et de transfert.

La présente invention a pour but de créer un dispositif du type ci-dessus applicable à des machines à récolter les tomates, dont la construction permet d'éviter les accumulations et les pertes au niveau du dispositif de coupe qui assure un fonctionnement sans incident et un transfert sans pertes des produits récoltés sur le dispositif de séparation et de transfert et dont la zone de réception des produits en fonction des conditions de récolte se règle par l'intermédiaire d'un dispositif de guidage coopérant avec le dispositif de coupe.

A cet effet, l'invention concerne un dispositif du type ci-dessus caractérisé en ce que les deux bords extérieurs recourbés des disques de râclage en forme d'assiette se recouvrent et sont prévus au-dessus de toute la

surface de réception ou de transfert du dispositif de séparation et de transfert. De façon avantageuse, le dispositif de guidage associé aux disques, se compose d'une tôle de guidage basculante et d'une tôle de guidage étant reliées par un dispositif de réglage fixé au châssis de la machine.

La présente invention sera décrite plus en détail à l'aide d'un exemple de réalisation, représenté schématiquement dans l'unique figure annexée, qui est une vue de dessus d'une installation selon l'invention, comportant un dispositif de guidage et un dispositif de réglage.

L'installation selon l'invention se compose de deux disques de râclage 1, 2 en forme d'assiette qui tournent en sens opposé, ces disques sont montés, de façon que les deux bords 3, 4 extérieurs, recourbés, passent l'un au dessus de l'autre, pour ne pas laisser d'intervalle libre entre eux; en effet, une partie des tomates pourraient retomber sur le champ, à travers cet intervalle. Lorsqu'on récolte des tomates, pour éviter le passage des tiges et des feuilles et le risque de pertes ou d'endommagements entre la surface de réception et la surface de transfert, par le dispositif de tamisage et de transfert 5 prévu derrière les disques 1, 2, on a prévu de faire déborder les disques 1, 2 sur le dispositif 5, suffisamment pour recouvrir toute la surface de réception ou de transfert. Un dispositif de guidage est fixé au châssis 6 de la machine ce dispositif qui se compose de deux tôles de guidage 7, 8 vient au dessus des disques 1, 2. La tôle de guidage 7 est solidaire du châssis 6 de la machine et entoure en même temps, pratiquement complètement les arbres d'entraînement des disques 1, 2; la tôle de guidage 8 est montée pivotante sur la tôle de guidage 7. La tôle de guidage 8 peut se régler dans une plage annulaire déterminée par l'intermédiaire d'un dispositif de réglage 10, par exemple monté solidairement sur le châssis 6 de la machine et sur la tôle de guidage 7; on peut ainsi élargir ou réduire la surface de réception des disques 1, 2, en fonction de l'état de la récolte, pour assurer de la sorte un débit sans incident des produits, y compris de la terre, des tiges et des feuilles.

REVENDEICATIONS

1°) Dispositif de coupe pour une machine à récolter les tomates composée de deux disques de râclage rotatifs tournant, en sens inverse, ainsi que d'un dispositif de guidage prévu au dessus de ces disques de râclage, dispositif caractérisé en ce que les deux bords extérieurs recourbés (3, 4) des disques de râclage (1,2) en forme d'assiette se recouvrent, ces disques étant situés au dessus de toute la surface de réception et de transfert du dispositif de tamisage et d'entraînement (5).

2°) Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que le dispositif de guidage prévu au dessus des disques de râclage (1, 2) est par exemple composé d'une tôle de guidage (8) basculante et d'une tôle de guidage (7) fixée solidairement au châssis (6) de la machine et les deux tôles de guidage (7, 8) étant reliées à un dispositif de guidage (10) solidaire du châssis de la machine.

